

BULLETIN MENSUEL

7^{me} Année

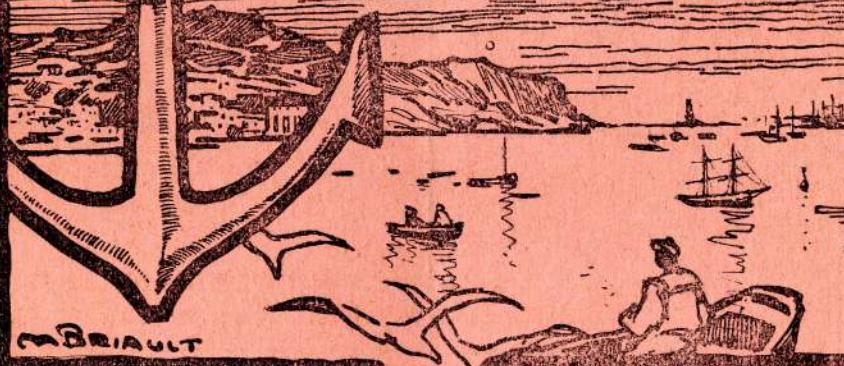
N° 78

JUIN-JUILLET

1930



LE FOYER PROVISOIR

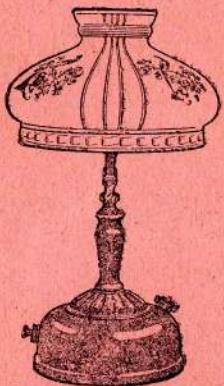
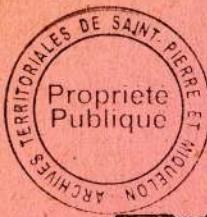


ABONNEMENT
(servi par la Poste)

FRANCE . . 10 fr.
ETRANGER . . 12 fr.

ADMINISTRATION
au Presbytère
de Saint-Pierre

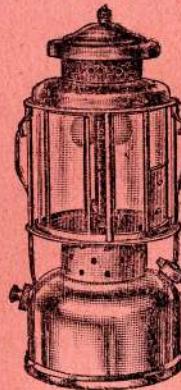




AMELIOREZ l'éclairage chez vous par l'emploi des LAMPES et LANTERNES « COLEMAN QUICK-LITE ». Allumage instantané avec allumette. Fonctionnement peu coûteux (un litre de gazoline pour 15 heures d'éclairage) et donnant une lumière qui rivalise avec celle du soleil, excessivement brillante et d'une puissance de 300 bougies, tout en restant douce à la vue, sans aucun danger, le contenu ne pouvant pas se répandre ni faire explosion.

DEMANDEZ ÉGALEMENT LA CHAUPPERETTE

« COLEMAN RADIANT HEATER » : elle donne une chaleur saine et confortable, sans odeur, sans aucun danger d'explosion ; elle permet de chauffer les appartements très rapidement, même par les plus grands froids, et à un coût très modéré (un gallon de gazoline chauffe durant 15 heures) ; elle peut se transporter aisément, tient très peu de place et reste toujours propre.



Le FER A REPASSER « COLEMAN » tient aussi sa bonne place au foyer et donne les meilleurs résultats.

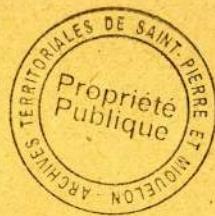
DEPOT DE TOUS ARTICLES "COLEMAN"
CHEZ MME VVE A. PATUREL.

Vve A. PATUREL

EPICERIE, GROS ET DETAIL

Produits Alimentaires en tous genres

Grand choix de LINOLEUMS & TOILES CIRÉES pour Parquets
TOILES POUR TABLES & TAPISSERIE
POELES DE CUISINE & CALORIFERES — CHAISES — FAUTEUILS
VOITURES & TRAINEAUX D'ENFANTS — MEUBLES DIVERS



LESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES d'EAU - SALLES de BAISNS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterorise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins

à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix

VÊTEMENTS TIP TOP

VOICI LE PRINTEMPS !

Songez qu'il vous faudra bientôt un nouveau Complet, un Pardessus plus léger. Où vous adresserez-vous pour être bien servi ?

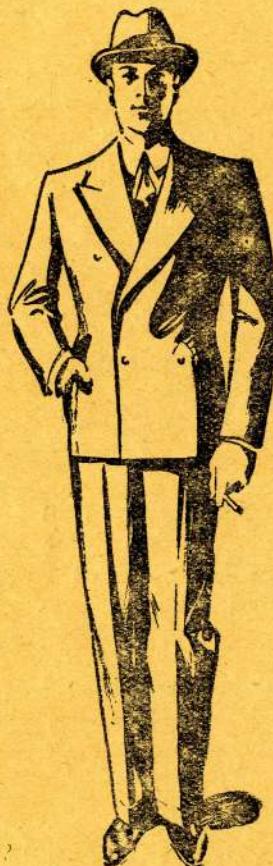
Evidemment chez TIP-TOP

L'an dernier vous avez admiré l'élégance de ceux de vos amis qui s'étaient fait habiller chez TIP-TOP et vous avez regretté de ne pas avoir fait comme eux.

Epargnez-vous ces regrets cette année. Venez voir nos nouveaux échantillons où vous trouverez des tissus de la meilleure qualité dans un choix des plus jolies teintes. Choisissez et vous aurez à un

Prix unique de 24 Dollars

un complet ou un pardessus faits sur mesures d'une coupe irréprochable et d'une qualité réellement supérieure.



Tip Top

RENSEIGNEMENTS & ÉCHANTILLONS

Chez **Etienne DAGUERRE**

SAINT-PIERRE & MIQUELON



Aux Abonnés du « FOYER PAROISSIAL »

Nous prions nos Chers Abonnés de France, du Canada, des Etats-Unis et de Terre-Neuve de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1928, 1929, 1930, *au cas où ils ne l'auraient pas encore fait.*

Ils nous permettront ainsi de continuer, dans des conditions pas trop onéreuses, la publication de ce modeste périodique.

Et si l'un ou l'autre avait l'intention de cesser son abonnement, nous osons lui demander de nous en aviser en nous retournant le présent N°, avec la mention : *Refusé.*

Le « Foyer Paroissial ».



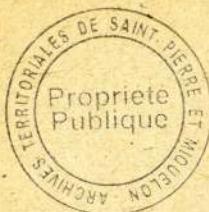
PRODUITS & APPAREILS
« KODAK »

Léon BRIAND
ST-PIERRE & MIQUELON

Dépôt de Journaux
des Messageries Hachette
Toutes Revues Scientifiques et Littéraires
Journaux de Modes Français et Etrangers
Librairie - Papeterie

HAUT-PARLEURS
DIFFUSEURS
PIÈCES DÉTACHÉES
DUCRETET - PATHÉ
RADIO L. L. - VITUS
POSTES DE RADIO

Avis. — Mme Eugène Norgo', sage-femme, fait connaître à ses clientes qu'elle n'a jamais cessé d'exercer sa profession.



Paroisse de Saint-Pierre

Service paroissial et Renseignements divers

MESSES. — *Dimanches et fêtes* : 6 h., 7 h. 1/2 et 10 h.

Jours de semaine : 6 h., 7 h. et 8 h. — *Le jeudi à 8 h.*, messe des Ecoles.

VÉPRES. — *Dimanches et fêtes* : à 2 h.

L'Angelus est sonné le matin à 5 h 1/2. , et le soir à 6 h. 1/2.

Les autres Offices sont indiqués au Calendrier du mois.

INSCRIPTION DE MESSES. — Au presbytère, le matin jusqu'à 9 h. ; le soir, de 2 à 3 h.

CONFÉSSIONS. — Tous les matins, avant et après les messes. — Le mercredi soir (enfants des écoles), à partir de 3 h. 1/2. — Le samedi soir, à 5 h. — La veille du 1^{er} vendredi du mois, à 5 h. — La veille du dernier samedi du mois, à 5 heures. — La veille des fêtes.

BAPTÉMES. — Tous les jours, — à l'heure convenue. Apporter le *Livret de Famille* afin d'éviter les erreurs dans la transcription de l'acte.

On peut demander une sonnerie de cloches. Le tarif est affiché à la sacristie.

On doit faire baptiser *sans délai* les enfants nouveaux-nés.

Le baptême privé, appelé aussi *ONDOIEMENT*, n'est pas autorisé en dehors du péril de mort. Les cérémonies omises dans ce cas doivent être suppléées au plus tôt.

PARRAIN, MARRAINE. — Pour en remplir l'office, il convient d'avoir été admis à la Communion solennelle. — Indiquer leurs noms en annonçant le baptême.

MARIAGES. — Se présenter pour les publications *au moins quinze jours avant*.

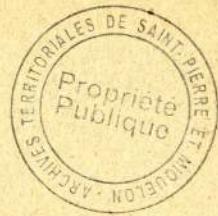
Faire venir le plus tôt possible : les *certificats de baptême* ; l'extrait mortuaire de tout conjoint défunt, si l'un des deux futurs est veuf ; les certificats de la publication des bans ; les actes de dispenses, s'il y a lieu.

COMMUNION A DOMICILE. — Préparer une nappe, un crucifix, deux bougies, un peu d'eau bénite avec un rameau bénit et un peu d'eau dans un verre.

Au cas où le malade devrait recevoir le sacrement de l'Extrême-Onction, préparer en outre, sur une assiette, 6 boules de ouate destinées à essuyer les onctions, un peu de mie de pain et de l'eau pour purifier les doigts du prêtre.

MALADES. — Faire appeler le prêtre sitôt qu'une personne est gravement malade sans attendre qu'elle soit mourante et ait perdu connaissance.





Calendrier du Mois de Juillet 1930

- 1 Mardi. — Fête du Précieux Sang de N.-S. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 2 Mercredi. — Fête de la Visitation de la B. V. M. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 3 Jeudi. — Commémoration des SS. Souverains Pontifes. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
- 4 Vendredi. — 1^{er} du mois. — A 7 h., messe de l'Association du Sacré-Cœur. — Le soir, à 8 h., Office.
- 5 Samedi. — 1^{er} du mois. — St Antoine-Marie Zaccaria, conf. — A 7 h., messe de la Confrérie du Rosaire. — Le soir, à 6 h., chapelet et salut.
- 6 Dimanche. — 1^{er} du mois. — Exposition du T. S. Sacrement pendant la grand'messe et les vêpres. — Après les vêpres, procession mensuelle.
- N. B. — Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.
- 10 Mardi. — 2^{me} du mois. — Ste Elisabeth de Portugal, veuve. — A 7 h., messe du Tiers-Ordre.
- 16 Mercredi. — 3^{me} du mois. — Fête de N.-D. du Mont Carmel.
- N. B. — La réunion de l'Association des Mères chrétiennes est renvoyée au 26 juillet, fête de Ste Anne.
- 20 Dimanche. — 3^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, com. des jeunes filles. — A 2 h., réunion des E. de M. dans la chapelle du Sacré-Cœur. (La cloche en donnera le signal à 1 h. 3/4).
- 22 Mardi. — Ste Marie-Madeleine, pénit. — A 2 h., au Foyer paroissial, distribution des Prix aux élèves du Collège St Christophe.
- 24 Jeudi. — A 2 h., à la salle des Fêtes, distribution des Prix aux élèves de l'Ecole Sainte-Croisine.
- 25 Vendredi. — S. Jacques le Majeur, apôtre et S. Christophe, mart. — A 2 h., la Salle des Fêtes, distribution des Prix aux élèves du Pensionnat ; puis, dans les locaux du Pensionnat, exposition des travaux faits par les élèves pendant l'année scolaire. A 6 h., chapelet et salut.
- 26 Samedi. — Ste ANNE, patronne de l'Association des Mères chrétiennes. — A 7 h., messe de l'Association des Mères chrétiennes. — Dans la chapelle du Sacré-Cœur, messe mensuelle des Enf. de Marie. — Le soir, à 8 h., Office.
- 27 Dimanche. — 4^{me} du mois. — A 7 h. 1/2, com. des garçons. — A 2 h., dans la chapelle du Sacré-Cœur, réunion du Tiers-Ordre.
- 31 Jeudi. — S. Ignace de Loyola, conf. — Le soir, à 8 h., réunion de l'*Heure Sainte* pour les hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.
- N. B. — RÉUNIONS D'OEUVRES. — Elles sont suspendues pendant les vacances scolaires d'Août et de Septembre, sauf avis contraire.





Actes Paroissiaux

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1930)

BAPTÉMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Église,

Le 18 mai : JANVIER, Marie-Thérèse-Andrée-Jeanne. Parrain : André Chardron ; marraine : Angèle Trédan. — *Le 22 mai* : ETCHEVERRIA, Roger-Emile-Ernest. Parrain : Emile Etcheverry ; marraine : Emilie Le Saux. — *Le 24 mai* : RUAULT, Marthe-Noëlla-Camille. Parrain : Noël Vigneau ; marraine : Antoinette Cazier. — *Le 25 mai* : ANDAIEUX, Marie-Dominica. Parrain : Dominique Borotra ; marraine : Marie Andrieux. — VIGNEAU, Roger-Albert-Alexis. Parrain : Albert Vigneau ; marraine : Cécile Doussin. — *Le 29 mai* : CORMIER, Gabriel-Marie-Joseph-André. Parrain : Charles Cormier ; marraine : Jeanne Gaillard. — *Le 1^{er} juin* : PIERROUX, Jeanne-Thérèse-Yvonne. Parrain : Pierre Ruault ; marraine : Ernestine Farvacque. — *Le 5 juin* : DISNARD, Roger-Albert-Eugène. Parrain : Eugène Pelitpas ; marraine : Germaine Rio. — *Le 8 juin* : ARROSSAMÉNA, Marcel-Pierre-Jean. Parrain : Jean Arrossaména ; marraine : Marie Lissague. — GIRARDIN, Alberte-Victoria-Augustine. Parrain : Victor Yon ; marraine : Alberline Girardin. — *Le 10 juin* : GOÏCOÉCHÉA, Arlette-Jeanne-Emma. Parrain : Jean-Louis Capendéguy ; marraine : Emma Disnard. — *Le 13 juin* : LÉVÉQUE, Alfréd-Arée-Eugénie. Parrain : André Cambray ; marraine : Joséphine Ibart.

SEPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 17 mai : PRIGENT, Auguste, marin, 43 ans. — *Le 26 mai* : DELISLE, Marie-Madeleine-Marguerite, 7 ans. — *Le 28 mai* : ROBIN, Jacques-Marie, 56 ans. — *Le 31 mai* : ANGER, Louis-Auguste, marin, 48 ans. — *Le 4 juin* : PICOUAYS, Pierre, marin, 33 ans. — *Le 6 juin* : Girardin, Aristide, 83 ans. — MICHEL, Casimir-Etienne, marin, 46 ans. — *Le 14 juin* : RUAULT, Jean-Baptiste-Isidore-François, mort sur l'aviso « Ville d'Ys », 24 ans.

AVIS. — L'Administration locale recherche tous articles intéressants les îles St-Pierre et Miquelon, susceptibles d'être présentés utilement à l'Exposition coloniale de Paris de 1931 : objets ayant un caractère local ; engins et appaux de pêche, animaux et oiseaux empailés, etc.

Les personnes désireuses de vendre ou de louer des articles du genre sont priées de s'adresser au Cabinet du Gouverneur, à Saint-Pierre.



La Bonne Page

12. — *Le Décalogue. — Nos devoirs envers la Société (Suite.)*

VII. — **Le bien d'autrui tu ne prendras,
Ni retiendras injustement.**

X. — **Bien d'autrui ne convoiteras,
Pour l'avoir malhonnêtement.**

CES deux Commandements nous ordonnent de respecter le bien du prochain, en nous défendant non seulement de nous l'approprier, mais même de désirer l'avoir injustement.

Il y a plusieurs manières de voler ou de faire du tort aux autres. Ainsi, s'emparer de quelque chose par la force, le prendre par ruse, tromper dans les marchés, faire des procès injustes; négliger de payer ses dettes, prêter de l'argent à un intérêt trop élevé, ne pas rendre les avances reçues ou les objets empruntés, refuser le paiement dû à des ouvriers, gaspiller le bien des autres, garder les choses volées, se faire payer sans avoir travaillé, prendre part à un vol, aider ou cacher un voleur, causer un dommage quelconque, même en manquant à sa parole ou en n'exécutant pas un contrat, tout cela est défendu par Dieu, qui a dit : « Tu ne voleras pas ».

Remarquons ici que, pour être quitte avec sa conscience, avec le prochain et avec DIEU, il ne suffit pas de s'accuser en confession d'avoir commis un vol ou un tort quelconque : il faut encore rendre ce qu'on a pris, et réparer, autant qu'on le peut, le tort qu'on a causé.

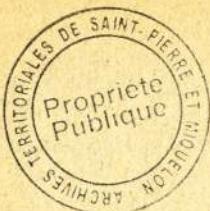
Sans restitution, pas de pardon !

Le bien volé réclame son maître. Si le propriétaire est mort ou a disparu, qu'on le donne ou le fasse donner à la famille, et, à défaut de celle-ci, aux pauvres ou à une bonne œuvre. Enfin, dans le cas où l'on n'aurait pas de quoi rendre tout ce qu'on a pris, on restituera selon ses moyens.

« Bien mal acquis ne profite jamais. » DIEU, qui est le maître de tout, ne souffre pas cette injustice.

Tous les vols et tous les torts, évidemment, n'ont pas la même gravité : il y en a de légers, il peut y en avoir de très graves.

Il y a double péché, par exemple, à prendre les biens d'Eglise, parce qu'ils sont consacrés à DIEU : c'est un vol, et c'est, de plus, un sacrilège.



Le dixième Commandement ne défend pas de travailler en vue d'améliorer sa situation et celle de sa famille. Loin de là ! — Mais il condamne le désir immodéré des richesses, qui peut conduire aux plus grands malheurs : par là se perdit Judas, l'apôtre avare et triste, qui vendit Jésus pour trente pièces d'argent et qui, tout de suite après, se pendit de désespoir.

C'est de là que proviennent l'avarice, ou désir excessif des biens de ce monde ; l'usure, qui veut percevoir de son argent un taux exagéré ; la dureté du cœur envers les malheureux ; la fraude dans les marchés, et en général, tout ce qui est contraire à la probité.

Il n'est pas non plus défendu de désirer des lois plus justes et une plus grande part de bien-être pour l'ensemble du peuple ou pour soi-même. Bien au contraire ; nous devons toujours travailler à adoucir et à supprimer la misère, partout où elle se trouve. Mais ce qui est un mal, c'est, sous prétexte de rendre tout le monde heureux, de vouloir dépourvoir ceux qui possèdent au profit des autres.

D'ailleurs, si tous les biens de la terre étaient partagés également entre tous les hommes, cette belle égalité, malgré toutes les lois, ne durerait pas un jour, peut-être pas une heure. Et ce serait toujours à recommencer !

Et si l'Etat était le maître de tous les biens ? — Alors chacun voudrait être nourri, logé et habillé sans rien faire. Ce serait un désordre sans nom et une effroyable anarchie.

(A suivre)

MGR A. LE ROY.

Oui : lisez, lisez ça !

Catholiques, il y va de l'avenir de vos enfants !
Et vous seriez indifférents à cela ?...

Notre Saint-Père le Pape Pie XI a rappelé à ce sujet un des plus graves devoirs qui incombent aux parents et dont la méconnaissance, volontaire ou non, ne manquerait pas d'amener de douloureux résultats. Ses instructions et recommandations sont contenues dans l'Encyclique du 31 décembre 1929, commençant par ces mots [en italien] : *Rappresentanti in terra*, sur l'Education Chrétienne de la Jeunesse.

Cette Encyclique a été lue à l'église ; mais nous exhortons vivement les Pères et Mères de familles à s'en bien pénétrer, et pour cela à s'en procurer le texte français, tel qu'il vient d'être publié en une petite brochure, par la maison de la BONNE PRESSE.

On peut trouver la susdite brochure soit au presbytère, soit chez les dépositaires du *Foyer paroissial*.



Échos du Mois

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1930)

Port de Saint-Pierre. — Les entrées, du 15 mai au 15 juin, ont été de 35 vapeurs et 68 voiliers.

Le budget de la Colonie. — Le projet de budget, pour l'exercice 1930, arrêté, en recettes et en dépenses, à la somme de 15.317.890 fr., a été approuvé par décret en date du 29 avril dernier.

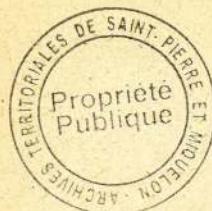
Abordage. — Le vapeur « Philosophe » a été abordé dans le Barachois le vendredi, 16 mai. Son étrave a été fortement endommagée. La goëlette à moteur « Mémuzel » qui a causé l'accident, a, de son côté, subi de sérieuses avaries.

Au Tableau d'Honneur de la Colonie. — Citons, dans le présent N° du F. P., M. Alexandre Lebiguais, âgé de 64 ans, qui a quitté le service actif, après une carrière à la mer de 52 ans. Un témoignage officiel de satisfaction a été décerné par M. le Gouverneur p. i. Sautot à « ce pilote actif, courageux, infatigable qui, depuis le 11 mars 1895, a rendu les plus grands services à la navigation dans les parages si dangereux de St-Pierre ». M. Lebiguais a été nommé pilote honoraire.

— M. François Planté a été reçu officiellement dans l'Ordre national de la Légion d'Honneur le 21 mai. La cérémonie a eu lieu dans le grand salon de l'hôtel du Gouvernement, sous la présidence de M. le Gouverneur Sautot. Y avaient été invités les Légionnaires en résidence à St-Pierre, ainsi que les différents Chefs de Service et de bureaux. Dans son discours de remerciements, M. Planté a rappelé qu'il est le premier fonctionnaire du cadre local honoré de la Croix de la Légion d'Honneur.

Soirée récréative. — La fête des Mères, célébrée le dimanche 25 mai, s'est terminée par une soirée très réussie, donnée dans la Salle des Fêtes par l'Association des E. de M. au profit des Enfants pauvres de la Communion et de la Confirmation.

Pour commencer, un drame : LE BLASON, dont l'interprétation a été quasiment parfaite, au témoignage de M. le Gouverneur. Puis une scène comique : S'C'QUE J'SAIS, MOI ? qui aurait fait fuser les rires chez les plus maussades.



Des intermèdes variés : piano, monologue par un benjamin du Pensionnat, chansonnnettes comiques bissées. Une heureuse innovation a été faite aux programmes distribués, comme d'habitude, avant la représentation : de courtes notices, imprimées au verso, faisaient connaître le sujet de chaque Numéro.

Une tombola a terminé la soirée. Les lots avaient été fournis par les Commerçants de la ville, et par d'autres personnes charitables. Les E.de M., organisatrices de cette fête traditionnelle de bienfaisance, renouvellement aux généreux donateurs leurs vifs sentiments de reconnaissance.

Nécrologie. — Un cablogramme expédié de Paris le 2 juin est venu annoncer le décès du Dr Gaëtan Dupuy-Fromy, originaire de St-Brieuc, mort à l'âge de 65 ans dans une clinique à Auteuil. Cette nouvelle a causé une surprise pénible dans la population Saint-Pierraise, où le docteur avait laissé un profond souvenir par son dévouement désintéressé pour les malades pauvres.

Le Dr Dupuy-Fromy qui s'était retiré à Paris, avait été nommé récemment (20 mars 1930) commissaire des Iles St-Pierre et Miquelon à la prochaine Exposition coloniale internationale de Paris.

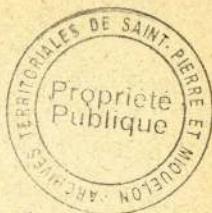
La fête de la Pentecôte. — Elle a revêtu, cette année, un cachet de solennité particulière du fait des cérémonies de la Communion solennelle et de la Confirmation.

A la messe de 7 h. 1/2, 32 garçons et 24 filles ont été admis à la Communion solennelle. Les renoncements (13 garçons et 23 filles) les ont accompagnés à la Sainte Table. Une retraite de trois jours, prêchée par le Père Cardinal, avait préparé ces jeunes âmes aux grandes grâces qu'elles devaient recevoir en ce grand jour.

A 10 h., messe pontificale. Dans la soirée, après la bénédiction papale donnée aux vêpres, et une allocution de circonstance faite par Monseigneur, a eu lieu la rénovation des vœux du baptême et la consécration à la Sainte Vierge. Puis le sacrement de Confirmation a été administré aux enfants dont les noms suivent :

Du Collège St-Christophe : Audoux René, Busnot Marcel, Clément André, Cormier Emilien, Cormier Eugène, Couëpel Gabriel, Derrible Maurice, Drake Valentin, Disnard Albert, Etchegoyen Clément, Etchegoyen Louis, Girardin Raymond, Lalanne Roger, Lemaine Georges, Lévéque Maurice, Lissaraga René, Miller André, Pinson Joseph, Poirier Léon, Poulard Joseph, Yon Jean.

De l'Ecole publique : Beaupertuis Eugène, Breacke Clément, Couëpel Joseph, De Arburn St-Martin, Delage Joseph, Guillaume Roger, Hurel Raymond, Lapaix Francis, Lesénéchal Pierre Marie.



Du Pensionnat : Audouze France, Briand Bessie, Dagort Gabrielle, Dérouet Marie, Etcheverria Marie, Ledret Marie-Stella, Ozon Alberte, Pinaquy Rita.

De l'Ecole Sainte-Croisine : Cantaloup Alberte, Farvacque France, Fitzpatrick Blanche, Lefèvre Léone, Lepape Madeleine, Perrin Victoria, Rose Suzanne, Ruellan Anita, Thébault Yvonne.

De l'Ecole publique : Audoux Renée, Demontreux Alberta, Hurel Yvonne, Lebars Camille, Letourneau Raymonde, Sabarotz Jeanne, Vidal Jeanne.

M. Prosper Ozon et Mlle Marguerite Ozon ont été parrain et marraine de la Confirmation.

Mouvement des passagers. — ARRIVÉS, le 23 mai, par le « Farnorth » : MM. A. et J. Ozon, H. Cazamajou, P. Miadonnet, A. Legentil, V. Louisa, A. Gautier, J. Leralec ; MM. et Mmes Lescoubtet, Alphonsi et enfant.

PARTIS, le 29 mai : M. E. Bourgeois ; M. et Mme Fitzgerald ; Mmes Apestéguy, J. Amestoy, G. Landry, Malenfant et enfant ; Mme et Mlle Blin ; Mlle E. Guyomard. — Le 3 juin, par le « Fernfield » : M. G. Blin.

ARRIVÉS, le 9 juin, par le « Sambro » : MM. Houmard, E. Pichon, J. Planté, J. Briand, Y. Fitzpatrick, P. Slaney ; M. et Mme Goupilliére ; Mmes J. Amestoy, G. Landry, P. Lespagnol et enfant, Grézel et enfant ; Mlle Vigneau.



Nisi Dominus...!



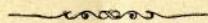
A mémoire de beaucoup de Chrétiens est hantée des graves paroles du psaume : « Si le Seigneur ne garde pas la Cité, en vain veille celui qui la garde ! Si le Seigneur ne construit pas la maison, en vain travaillent ceux qui la bâissent ! »

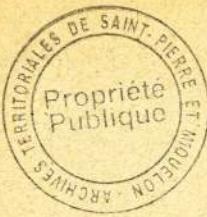
Ils ont peur du laïcisme, disons du « paganisme » du grand nombre ...

Peur de cette faiblesse des parents qui ne savent plus *vouloir* ... et qui ont habitué les enfants d'aujourd'hui à faire triompher leurs caprices...

Peur de l'effroyable relâchement moral de beaucoup qui se disent et se croient peut-être catholiques, mais pour lesquels, hélas ! la religion n'est guère qu'une attitude et une bienséance, pour ne pas dire une hypocrisie....

Peur de la légèreté insouciante des foules qui ne songent qu'à s'amuser ... et qui seront surprises, déconcertées, desespérées à l'heure de quelque grande épreuve, comme il en est arrivé dans d'autres régions...





A Saint-Pierre. — Objets perdus, Objets trouvés.

Objets trouvés en ville, et déposés à la Mairie (Bureau de Police) où l'on peut les réclamer tous les jours entre 13 et 14 h. :

Un trousseau de médailles ; une scie à métaux ; une clef ; une bague en or ; un chapelet et étui ; plusieurs billets de banque ; une pompe à bicyclette.

A l'église : *Livres de messe ; chapelets ; sacs à main ; parapluies ; gants, etc.* — Les réclamer chez le Frère Sacristain.

N. B. — Les personnes rentrées en possession d'objets perdus ayant motivé une insertion au *Foyer paroissial* voudront bien faire une offrande pour les Oeuvres de la paroisse.



Un peu de Catéchisme à la Caserne.

Il s'agit d'un soldat nouveau baptisé — pas encore très calé en fait de science religieuse — qui se fait catéchiste de ses compagnons.

Un jour il « explique » à un camarade le mystère de la Sainte Trinité.

— Alors tu ne comprends pas la Trinité ?

— Non.

— S'pèce de bleu ! va ! C'est pourtant si simple !

— Explique-moi ça !

— Eh bien, voilà : Ton père, ta mère et toi, combien que ça fait ?

— Ça fait trois !

— Mais non, ça ne fait qu'un : une famille, quoi ! Le Père, le Fils et Saint-Esprit, c'est comme qui dirait une même famille, trois poilus qui, à eux trois, n'en font qu'un ! Tu piges ? Tu me suis ?...

— Un peu.

— Si tu aimes mieux : Toi, ton fusil et une cartouche, combien que ça fait ?

— Ça fait trois !

— Tu récidives ? Mais non, ça ne fait qu'un ! Ecoute bien. Toi, sans fusil, t'es pas un soldat.

Un fusil sans cartouche, c'est pas un fusil.

Une cartouche sans fusil, c'est inutile ; mais tous les trois réunis, ça fait un poilu bon pour le front. As-tu compris maintenant ?

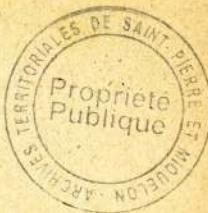
— Oui, un peu !

— Tu vois, c'est pas si malin que ça ! Et puis, tu sais, là-dedans, c'est comme au métier militaire ... faut pas chercher à comprendre !

A VENDRE

Une Auto de luxe, belle occasion. — *S'adresser à M. Joseph Planté*

— Une Maison, route de la Pointe-Blanche. — *S'adresser à Mme Vve Baslé.*



Chronique de l'Île-aux-Chiens

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1930)

SEPULTURES — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne, le 10 juin : Joséphine CHAIGNON, née Renier. — Le 12 juin : Pierre POIRIER.

Fête nationale. — On sait que les fêtes nationales, à l'Île, sont remises d'ordinaire à plus tard, afin de permettre aux Iliens de profiter des réjouissances qui ont lieu, ces jours-là, à St-Pierre. C'est ainsi que la Fête du Patriotisme, ou de « Jeanne d'Arc », a été célébrée le 8 juin, jour de la Pentecôte. Outre les jeux publics habituels et concours de tir, il y a eu un feu d'artifice et une retraite aux flambeaux. Le joyeux entraîn qui a régné est tout à l'honneur de la municipalité et de la population.

Voici les lauréats des Concours de Tir :

DE L'ÎLE : MM. Ed. Franchet, Jos. Lehuenen, [*Prix d'honneur*] ; Paul Tillard, Jos. Lehuenen, Gabriel Heudes.

DE SAINT-PIERRE : MM. Eugène Derrible [*Prix d'honneur*] ; Krnanonet, Ferlandin, Léou Dagort, Lechevallier, Marcel Robert, De Arburn, Grimaux, Arthur, Haran.

Communion solennelle. — Cette touchante cérémonie a eu lieu le dimanche, 15 juin, fête de la Sainte Trinité. Six enfants y ont pris part : Joseph Fontaine, Paul Ménard ; Paulette Arondel, Andréa Heudes, Ernestine Heudes, Marie-Hélène Jugan. Ils ont été confirmés par Mgr Heitz, Préfet Apostolique, après la messe de 10 heures.

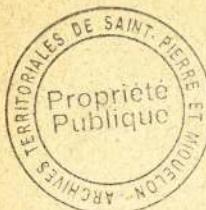
Dans la soirée, après les vêpres, ces mêmes enfants, auxquels se sont joints les renouvelants de l'an dernier, ont fait la rénovation des promesses de leur Baptême et de leur Consécration à la Sainte Vierge. Dieu veuille que les paternelles exhortations que Monseigneur leur a adressées aident les élus du jour à rester fidèles, en vrais soldats de l'armée de Jésus Christ ! Comme toujours, le Curé de la paroisse a eu la satisfaction de rencontrer les dévoûments connus et appréciés, tant pour l'ornementation de l'église que pour la « mise au point » du chant et de la cérémonie extérieure.

A vendre ou à louer

Une propriété, située à l'angle des rues Nielly et Richerie, comprenant une maison de commerce avec dépendances et terrain d'une superficie de 550 m². — S'adresser à M. Joseph Michel.

Leçons d'Anglais

S'adresser à Mlle Marie O'CONNEL, chez Mme Boudreau, rue Bisson.



Service postal entre St-Pierre et Miquelon et le Canada.

Ce service a fait l'objet d'un nouveau contrat avec la *Farquhar Steamships Limited*, d'Halifax, qui est entré en vigueur le 1^{er} juin.

Le prix des passages est ainsi fixé :

DE ST-PIERRE A HALIFAX ET RÉCIPROQUEMENT.

Première classe : 20 dollars canadiens. — *Deuxième classe* : 12 dollars.

DE ST-PIERRE A NORTH-SYDNEY ET RÉCIPROQUEMENT.

Première classe : 12 dollars 50. — *Deuxième classe* : 7 dollars 50.

N. B. — Les enfants de 2 à 12 ans paient demi-place. — Pour ceux au-dessous de 2 ans, le passage est gratuit.

La Fête du 14 Juillet.

Cette fête « nationale » n'a que cinquante ans d'âge. En effet, c'est en 1880 qu'elle a été établie officiellement.

Au mois de mai de cette année-là, Freycinet étant président du Conseil, Benjamin Raspail, l'ancien proscrit du 2 décembre, fils du fameux Raspail qui avait proclamé la République de 1848, déposa sur le bureau de la Chambre une proposition signée par plusieurs députés, notamment par Clémenceau, demandant que fût adoptée la date du 14 juillet comme Fête Nationale, cette date devant rappeler tout à la fois la prise de la Bastille, en 1789, la fin de l'Ancien Régime et la Fédération du 14 juillet 1790 — de beaux souvenirs, n'est-ce-pas ?

La proposition de Raspail fut violemment attaquée : au Sénat, Eugène Pelletan et l'historien Henri Martin la défendirent avec éloquence. Votée enfin par les membres de la Haute Assemblée, par Arago, Carnot, le général Faidherbe, Scheurer-Kestner, etc., la loi parut au *Journal Officiel* du 7 juillet : une semaine après, les Français célébraient la nouvelle Fête Nationale.

Une autre « Fête nationale », en l'honneur de Jeanne d'Arc, officiellement déclarée FÊTE DU PATRIOTISME, a été instituée le 10 juillet 1920 par le suffrage unanime de la Chambre des Députés. Celle-ci, célébrée le deuxième dimanche de mai, revêt à coup sûr un caractère plus élevé et plus sympathique, parce que Jeanne d'Arc — au témoignage de M. Gaborit, député, rapporteur du projet de loi de la susdite fête — « occupe le premier rang parmi nos grands hommes, et parce que son œuvre tient la première place parmi les grands faits de notre vie nationale. »



Un peu de notre Histoire (73).

- 1816 -

Dans les premiers mois de 1816, le Gouvernement français entreprend de remettre sur pied l'expédition que les événements de 1815 avaient arrêtée. Les contrats avec les négociants des Etats-Unis pour la fourniture des matériaux de construction sont renouvelés et devront être rendus à Saint-Pierre en même temps que l'expédition, c'est-à-dire fin mai.

La frégate « La Revanche » est expédiée à Saint-Malo pour embarquer quelques approvisionnements et prendre le personnel administratif. D'autre part, la flûte « Garavane », les goélettes « Aminthe », « Brestoise », « Miquelonnaise » sont concentrées en rade de Brest, la flûte « Salamandre » et la gabare « Lienne », à Rochefort, pour prendre charge du complément des approvisionnements et embarquer les anciens colons résidant dans les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord, de la Charente-Inférieure et de la Gironde, qui seront répartis en définitive, avec la troupe, sur deux flûtes indigènes. Le degré (1) « La Balance », de Cherbourg, se rend au Havre pour y prendre 80 réfugiés habitant le département de Seine Inférieure ; ce bâtiment doit les transporter à Rochefort ou à Brest, peut-être même directement à Saint-Pierre, selon les instructions qui lui seront données.

La division ainsi composée était placée sous les ordres du capitaine de frégate Ollivier, commandant de « La Revanche ». Elle devait quitter la France dans les derniers jours d'avril ; mais un événement douloureux préludera à son départ. « La Balance » fait naufrage, le 23 mars, entre le Havre et Saint-Malo ; 37 malheureux réfugiés périssent dans ce sinistre ; et les survivants arrivent à Saint-Malo démunis de tout. Une somme de 6000 fr. est mise, par le ministre, à la disposition du sous-préfet de cette ville pour être distribuée, à titre de secours, entre les naufragés ; et ceux-ci sont transbordés sur « La Revanche ».

Il était dans la destinée de nos malheureux compatriotes de subir toutes sortes de tribulations.

(A suivre)

E. S.

[1] Degré : bâtiment qui sert ordinairement à la pêche du hareng et du maquereau dans la Manche et les mers du Nord.



Chronique de Miquelon

(DU 15 MAI AU 15 JUIN 1930)

Mariage. — Se sont unis par les liens indissolubles du mariage, le 12 juin : Joseph-Jean LEMAINE, et Berthe-Marie-Louise LE BORGNE.

Au Foyer Ste-Thérèse. — Le 18 mai, puis le 8 juin, le Père Lucas, curé p.i, a fait une conférence, avec projections, sur les Missions d'Afrique. L'assistance, très nombreuse, a été chaque fois vivement intéressée.

Arrivée du nouveau Médecin. — Le Dr Alphonsi, médecin contractuel, accompagné du Dr Gonzalès, de St-Pierre, est venu prendre possession de son poste le 28 mai. Sont arrivés, en même temps, M^{me} Alphonsi et un enfant.

Fête de l'Ascension. — Pieusement préparés, quatorze petits enfants ont été admis pour la première fois à la Sainte Table. Leurs parents et amis ont tenu à les accompagner. Il y a eu d'ailleurs beaucoup de communions en ce jour de fête.

Les adieux du « Dangeac ». — Notre petit vapeur postal a terminé son temps de service le 31 mai. Son dernier voyage fut pour apporter une provision de sel. Il a quitté Miquelon à 5 h. du soir ; et l'excellent capitaine Béchet — qui l'a si souvent amené à Miquelon, et par des temps parfois très durs — a su arracher à la sirène des gémissements répétés, signe que cette séparation a eu aussi des regrets sur le bateau.

Bénédiction des doris et de la mer. — Le 8 juin, jour de la Pentecôte, après les vêpres, toute la paroisse s'est dirigée en procession vers la nouvelle cale où devait avoir lieu la bénédiction traditionnelle de la mer et des embarcations de pêche. Celles-ci, au nombre de quatre-vingts, sont là, à la suite d'un doris appartenant à M. André Disnard : il porte le pavillon national et est piloté par M. le Maire de Miquelon. Le vapeur « Saint-Pierre », arrivé du chef-lieu le matin, devait avoir sa part à la fête. Le voilà en tête de l'intéressante flottille ; et le défilé s'exécute en bon ordre, à intervalles de vingt brasses, pendant que chaque unité reçoit sa bénédiction, gage de la protection d'En-Haut. Pendant ce temps, la chorale des hommes et celle des jeunes filles chantent les litanies de la Ste Vierge et l'*Ave Maris Stella*. — Le spectacle méritait d'être vu ...

Après le défilé, le « Saint-Pierre » a pris le chemin du retour et les pêcheurs se sont hâtés de rejoindre les paroissiens à l'église. La cérémonie s'est alors terminée par la bénédiction solennelle du T. S. Sacrement.



VOYAGEURS POUR LA FRANCE

Passez sur les Transatlantiques de la Ligne CUNARD. Vous aurez pour des prix modérés une traversée très agréable, soit dans la classe cabine, soit dans la classe touriste. Départ tous les vendredis de Montréal ou de Québec, directement pour Le Havre.

**PRIX des passages : A partir de 107 dollars,
toutes taxes comprises.**

A partir du mois de Décembre, les départs auront lieu de Halifax, ce qui sera d'une grande utilité aux voyageurs partant de Saint-Pierre.

On peut consulter les plans des paquebots et retenir ses places chez les soussignés, Agents de la Ligne CUNARD pour Saint-Pierre et Miquelon.

G. LANDRY & Cie.

Pour les **Mamans** soucieuses de la **Santé de leurs Petits**,

Le Graminol

est l'**Aliment**, supérieur aux phosphates végétaux, qui convient le mieux aux enfants en bas âge.

Demandez-le, ainsi que les **Farines de Blé, Orge, Avoine, Riz** et le **Supercao**, suraliment végétal,

Chez Mme Vve A. PATUREL, à Saint-Pierre.

PENSION DE FAMILLE, à St-Pierre

CHAMBRES GARNIES A LOUER

Mmes LEROUX-COSTE



SA ON DE LECTURE	ENGLISH SPOKEN
CONFORT MODERNE	HABLA ESPANOL
R. C. BORDEAUX 25. 56 A	AD. TÉLÉG : PYRÉNÔTEL-BORDEAUX
BORDEAUX	
HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES	
12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14	
TÉLÉPH. 45.50	
A. LAFARGOUETTE PROPRIÉTAIRE	EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE CHAUFFAGE CENTRAL TÉLÉPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

Maison L. COUELLAN, St-Malo
Fabrique de Monuments funéraires
en marbres et granits
Inscriptions en tous genres
ANGES et CHRISTs en bronze et porcelaine
Parpaings de toutes dimensions
Joseph MACE, représentant à Saint-Pierre.

H.-A. PATUREL, St-Pierre
Commissions - Consignations
Gros & Détail
Alimentation, Vins, Liqueurs,
Tissus, Confections, Chaussures,
Parfums de Luxe, Farines, Grains, Foin

Alimentation - Liqueurs
Cognac - Vins - Cidre, etc.
Demandez prix courants.
Ch. Houllegatte
Représentant
113, Route de Coutances
Granville [Manche],

A vendre :

— Une Propriété sise rue Nielly. — S'adresser à Mlle Joséphine Yvon.



SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Legranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited

Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Folquet Frères

Agents Champagne « Heidsieck » monopole — Ship brokers — Importateurs de toutes les marques de Whiskies et de Liqueurs.

J. Nicolas,

Vins et Liqueurs — Alimentation — Articles de fumeurs — Sacs et papiers d'emballage — Cigarettes Nationales.

PÊCHERIES DE FRANCE

Agence de St-Pierre

Commissions — Consignations - Denrées

Vins et Spiritueux

ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

C. P. Chartier et Cie,

Représentant de la Maison Peugeot

Bicyclettes.

Farines

Demandez la marque

« Royal Household »

Dépot chez **H.-A. PATUREL**

Représentant

The Ogilvie Flour Mills Co

Montréal

P. Le Tiec

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

Armement - Commission - Consignation - Alimentation

Liqueurs - Confections - Chaussures

Fournitures en tous genres

REPRÉSENTANT

Cognac : Maison Bisquit - Dubouché, Jarnac

Champagne : V^e Cliquot - Ponsardin, Reims

Vins fins : Roseheen et C^e, Bordeaux

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Morues : Société des Sécheries frigorifiques de Bassens, Bordeaux

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.-Y.

Assurance contre l'incendie : Phœnix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Motor Co, Connecticut.

C.P. Chartier et Cie,

Vins et Spiritueux.

American House

Vins et spiritueux. Quai de la Roncière



SAINT-PIERRE (Îles Saint-Pierre et Miquelon)

SAINT-PIERRE SLIPS AND STORES C°

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 2.250.000 FRANCS

Rue du Littoral

Cales de Halage

APPROVISIONNEMENT GÉNÉRAL

CHARBON - CIMENT - BOIS

FOURNITURES POUR LA MARINE

CONSIGNATION: NAVIRES & CHALUTIERS

QUAIS & ENTREPOTS

AGENTS DES MARBRERIES GÉNÉRALES

GOURDON DE PARIS - REPRÉSENTANTS

DES MOTEURS AMÉRICAUX L.A.

Magasin de détail : Angle des Rues Nielly et du Barachois

A. Dugué

Boucherie - Charcuterie - Légumes -
Oeufs, etc. - Fournisseur des navires.

Auguste DÉRGUET

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Pension-Restaurant

Mme Cadet - Etcheverry,
Quaie de la Roncière.

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légumes
Oeufs, etc. Fournisseur des navires.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

A Vendre :

Un Moteur Marque NOX
S'adresser à M. Edmond Goaziou

A Louer

PIERRE GOGNY, rue Borep

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord
Denrées de toutes sortes.

La « Morue Française »

Armement à la grande pêche
et au long cours.
Approvisionnements généraux.

Le meilleur des reconstituants

VIN DU CAP CORSE

L. N. Mattei Bastia

le seul véritable

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE



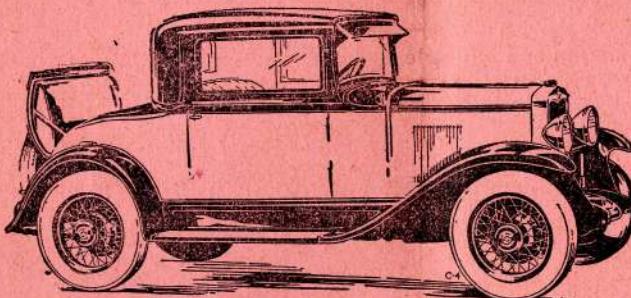
for Economical Transportation



Six Cylindres

GRACIEUSE SILHOUETTE

≈ Carrosserie Spacieuse ≈ ≈ Confort des Sièges ≈



LE COUPÉ SPORT

Tons

RAVISSANTS

des

GARNITURES

≈ - ≈

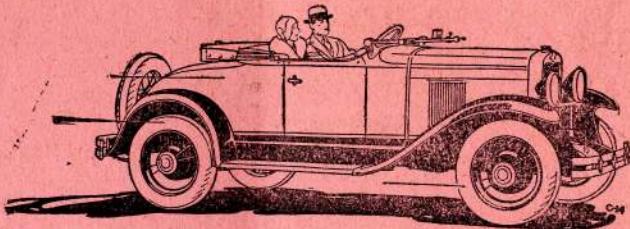
LA RODASTER SPORT

Lignes

élancées

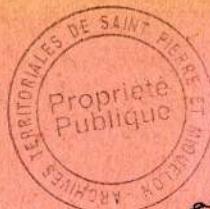
et

fuyantes



La CHEVROLET 1930

répond à toutes ces exigences pour un PRIX TRÈS ABORDABLE



La BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

Etablie en 1867

Siège Social TORONTO, Canada.

Actif au delà de 800 Millions de Dollars

TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

Comptes courants - Caisse d'Epargne

Crédits Commerciaux - Lettres de Crédit

Virements des Fonds par Cable et par Courrier

Emission des Chèques, Traites et Mandats

(Payables dans toutes les parties du monde)

Avantages qu'offre notre Caisse d'Epargne

Placement de tout repos - Intérêts rémunérateurs

Caisse ouverte tous les Jours

[Exempté les dimanches et jours fériés]

DEPOTS OU RETRAITS FAITS A VOLONTÉ, SANS FRAIS

Service prompt et courtois

Cette Banque a pour principe d'accorder à tous ses Clients, que leur compte soit gros ou petit, la plus grande somme de services et de considération.

Heures de Bureau

Matin : De 10 h. à 11 h. 30. Soir : De 1 h. à 4 h.

Agence de St-PIERRE & MIQUELON

G. D. DALLAIRE,

Directeur.

Votre Compte d'épargne est votre Fonds d'indépendance